

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 février (04/02/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Pierre PUCHOUAU, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Stéphanie GAYET (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoints**,

M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Monsieur Georges SEGARD), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Guy LOURMEDE), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

23- 04 février 2021

23. *Manifestation Fête du Chasselas les 17, 18 et 19 septembre 2021*

Rapporteur : Monsieur LOURMEDE.

Considérant le souhait de la commune de Moissac d'organiser la manifestation "Fête du Chasselas" les 17, 18 et 19 septembre 2021,

Considérant le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,

Considérant les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires financiers,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'organisation de la manifestation "Fête du Chasselas" les 17, 18 et 19 septembre 2021,

APPROUVE le plan de financement présenté en annexe de la délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de la Région Occitanie, du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et de divers partenaires publics et privés,

PRECISE que les participations financières des divers partenaires feront l'objet d'une convention avec la Mairie de Moissac,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat.

Pour copie conforme

Moissac le 05 février 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ